

## Que faut-il retenir ?

- **Qu'est-ce que la co-intervention ?**

- Une modalité pédagogique de mise en œuvre des référentiels et des programmes dans laquelle deux enseignants interviennent ensemble dans un même lieu au même moment.
- Un projet d'enseignement élaboré en commun et en amont de la co-intervention proprement dite.
- Une modalité d'enseignement assurée par les enseignants de français, de maths-sciences et d'enseignements professionnels de la classe

### Quelle est la prescription institutionnelle ?

Une présence simultanée des enseignants devant les élèves prescrite dans la grille horaire.

<b>CAP</b>	Première année	Deuxième année
Enseignement professionnel et français en co-intervention	43,5	39
Enseignement professionnel et mathématiques en co-intervention	43,5	39

<b>Bac pro</b>	Seconde	Première	Terminale
Enseignements professionnels et français en co-intervention	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	30	14	13

- Un ancrage professionnel conforme au référentiel des activités professionnelles.
- Des objectifs de formation conformes aux programmes et aux référentiels.
- Des modalités d'intervention variées

## **Quels sont les incontournables ?**

- Une démarche qui s'inscrit dans la progression de chaque discipline
- Un temps de concertation en amont pour élaborer la progression (ou plan de formation)
- Une organisation à définir en fonction du plan de formation : horaire hebdomadaire ou par quinzaine, horaire regroupé par période, semaine banalisée...
- Une analyse réflexive et documentée sur l'action engagée pour la pérenniser ou la faire évoluer

## **Une démarche possible**

- Recherche avec l'équipe pédagogique de la classe, à partir du RAP, des situations professionnelles problématisées pouvant permettre de développer des compétences et savoirs des disciplines générales et professionnelles
- Parmi celles-là, repérage de celles pouvant donner lieu à des séances de co-intervention
- Constitution du ou des binôme(s) de co-enseignants pour les situations retenues
- Définition des modalités de mise en œuvre (durée, lieu, matériel nécessaire,...)
- Élaboration d'un plan de co-intervention) et d'un calendrier
- Définition des stratégies pédagogiques à mettre en œuvre
- Élaboration des séquences et scénarisation des séances.